



MUSÉE

GRÉTRY

RÉOUVERTURE

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

TABLE DES MATIÈRES

1. Le n°1 des « charts » : André-Modeste Grétry

A / Sa vie

B / Son oeuvre

2. La Musique au XVIII^e et début du XIX^e siècle

A / À Liège

B / À Paris

3. Le musée Grétry

A / Le bâtiment

B / Une sélection d'objets

4. Glossaire

5. Bibliographie

INDEX DE DIFFICULTÉ DES QUESTIONS



Facile - De 6 à 12 ans



Moyen - De 12 à 15 ans



Difficile - 15 ans et +

I. LE N°1 DES « CHARTS » : ANDRÉ-MODESTE GRÉTRY

A / Sa vie

André-Modeste Grétry est né à Liège, rue des Récollets en Outremeuse, le 11 février 1741. Sa famille, des agriculteurs et des propriétaires terriens, sont originaires de Bolland près de Herve. Son père est violoniste à la basilique Saint-Martin et premier violon à la collégiale Saint-Denis à Liège. Ainsi, suivant l'exemple de son père, Grétry est dès le plus jeune âge choriste à Saint-Denis. En 1754, il assiste à plusieurs reprises à des représentations d'opéra buffa données par une troupe itinérante de chanteurs de passage à Liège. Enthousiasmé par ce style musical, il décide de devenir compositeur d'opéras.

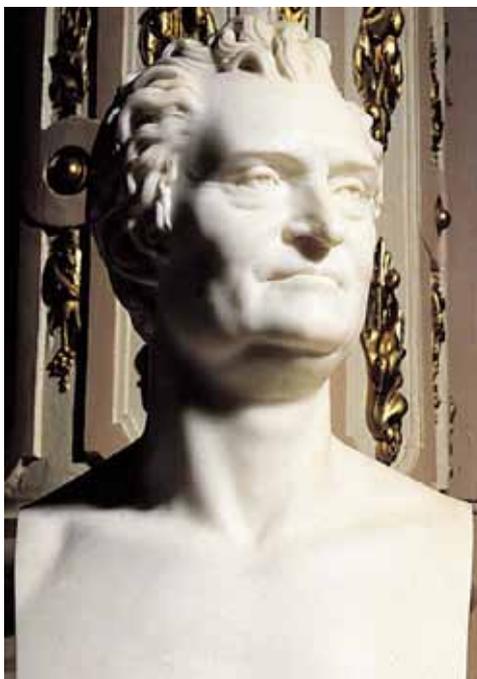
Opéra buffa

Les opéras buffa sont des opéras italiens de sujet comique. Le terme apparaît lors de la séparation des genres comiques et tragiques, jusqu'alors intimement liés dans l'opéra du XVII^e siècle. Nés à Naples au XVIII^e siècle, les opéras buffa puisent leurs sujets dans la vie quotidienne et remportent dès lors un grand succès populaire.

Grétry commence sa formation musicale auprès de deux maîtres : l'organiste Renequin et Moreau, le directeur musical de la collégiale Saint-Paul. Dès 1760, il a déjà composé une messe et quelques musiques religieuses. Il obtient alors une bourse de la fondation Lambert Darchis, lui permettant d'entreprendre un séjour en Italie.

Fondation Lambert Darchis

Lambert Darchis est un ecclésiastique liégeois né en 1625. De 1646 à 1699, il travaille à Rome au service de la curie avant d'y mourir. Son testament est à la base de la fondation qui porte son nom, proposant des bourses d'études à de jeunes liégeois (nés ou vivant dans le diocèse de Liège) dans le domaine des sciences ecclésiastiques et des arts (artistes, restaurateurs d'œuvres d'art et historiens de l'art). Aujourd'hui encore, la Fondation Lambert Darchis est toujours active.



Henri-Joseph Rutxiel, *André-Modeste Grétry*, 1806, Liège, Musée des Beaux-Arts. © ville de Liège

Grâce à l'obtention de cette bourse, Grétry se rend à Rome de 1761 à 1766, afin de parfaire sa formation musicale. Rome, comme pour d'autres disciplines artistiques, est un passage presque obligatoire pour tous les musiciens désireux de se former à l'opéra. Il y compose sa première œuvre lyrique*, « Les vendangeuses », présentée au théâtre Alibert, à l'occasion du Carnaval.

En 1766, il s'installe à Genève où il découvre les œuvres lyriques à la française. Lors de son séjour, il se lie d'amitié avec Voltaire*; ce dernier l'encourage à faire carrière à Paris. Il suit les conseils du philosophe et s'installe dans la capitale française en 1767. Entouré rapidement d'amis et de protecteurs, le jeune Grétry peine à trouver un librettiste.

C'est finalement un librettiste tout aussi inconnu que lui, Légiér, qui accepte de lui adapter un conte de Marmontel en thème de comédie, sans succès...

Livrets et librettistes

Un livret est un ouvrage littéraire, en vers ou en prose, destiné à être mis en musique en vue de la composition d'un opéra, d'un opéra-bouffe, d'un opéra-comique ou d'un ballet. Pendant très longtemps, l'usage voulait que le ou les librettistes soient cités avant le compositeur (ex. : « Faust, opéra en 5 actes de Jules Barbier et Michel Carré, musique de Charles Gounod »). Cette pratique rend hommage à la nécessité d'un bon livret pour faire un bon opéra. Ce n'est pas à la lecture qu'on peut juger d'un bon ou mauvais livret (ex. : il vaut mieux chanter des niaiseries qui sonnent bien que des beaux textes enchanteables). Le librettiste doit écrire avec le compositeur assurant le succès de la représentation.

A Paris, Grétry se trouve un protecteur, le comte von Creutz, ambassadeur de Suède en France. Alors que le compositeur, considéré par le public comme trop « italianisant », pense quitter la ville, von Creutz lui présente le livret *Le Huron*, une adaptation de *L'ingénu* de Voltaire par le librettiste Marmontel.

Acceptant le projet, il cherche à concilier l'influence italienne et française. Il se tourne ainsi vers un genre nouveau : l'opéra-comique. *Le Huron* est présenté à Paris, à la Comédie Italienne. Face au succès rencontré, l'opéra-comique est présenté dans toute la France et même en dehors des frontières. Son deuxième opéra-comique, *Lucile* confirme aux yeux de tous son talent, et Grétry devient le maître du genre.

Opéra-comique

L'opéra-comique désigne un type d'opéra français où les parties parlées alternent avec les parties chantées. Né au début du XVIII^e siècle dans les foires, l'opéra-comique avait au départ pour but de tourner en dérision les « grands opéras » en vogue à l'époque. Avec le monopole exercé par l'Opéra de Paris sur les oeuvres entièrement chantées, le terme s'applique bientôt à toutes oeuvres jouées dans une autre salle. L'opéra-comique constitue la musique populaire de l'époque. Le public connaît et chantonne les airs les plus célèbres.

Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ? Grétry et sa famille

Dans le courant de l'année 1769, Grétry rencontre Jeanne-Marie, la fille du peintre Jacques-Irénée Grandon. Malgré les réticences maternelles, Grétry l'épouse en juillet 1771, quelques mois après la naissance de leur première fille, Andriette-Marie-Jeanne, dite Jenny. De santé fragile dès la naissance, la jeune fille décède à l'âge de 16 ans.

En 1772, Mme Grétry donne naissance à un deuxième enfant, Angélique-Dorothée-Louise, surnommée Lucile en hommage au célèbre opéra du compositeur. Dotée d'un talent précoce pour la musique, la fille favorite de Grétry compose son premier opéra à l'âge de 13 ans. Atteint d'un mal de poitrine depuis plusieurs mal, elle décède en 1790. Cette disparition plonge Grétry dans un profond chagrin.

En 1774, La famille Grétry accueille un dernier enfant, Charlotte-Antoinette-Philippine. Elle meurt également en 1790, quelques mois à peine après la mort de sa soeur aînée Lucile, ce qui renforce encore le chagrin d'André-Modeste Grétry. A la suite de la disparition de son frère, il prend en charge sa veuve et leurs sept enfants pour qui il va tenir lieu de père.

Suite à ce succès grandissant, la cour s'intéresse à ses productions. Dès lors, ses compositions sont d'abord présentées à Versailles ou Fontainebleau avant d'être proposées au public parisien. La reconnaissance du compositeur auprès des instances royales est dû essentiellement aux bons rapports qu'il entretient avec Marie-Antoinette*, l'épouse du roi Louis XVI. Originnaire de la cour de Vienne, la jeune reine, elle-même musicienne, encourage toutes les initiatives visant à moderniser l'opéra français. En 1774, elle nomme André Modeste Grétry « Directeur musical de la reine ».

Fort de cette « promotion », Grétry tente à nouveau de revenir vers le « grand opéra ». Cause perdue d'avance ! En effet, le directeur de l'Opéra de Paris, Christoph Willibald Gluck* règne en maître absolu sur les lieux, n'autorisant la représentation que de ses propres productions. André Modeste Grétry devra attendre le départ de Gluck pour Vienne, avant de pouvoir enfin proposer ses productions à l'illustre institution. Dès cet instant, il compose une quinzaine d'opéras tout en continuant l'écriture d'opéras comiques.

La Révolution française

Avant 1789, la société est divisée en trois ordres ou États généraux : le clergé, la noblesse et le peuple ou « tiers état ». Les impôts sont essentiellement payés par le tiers état. La corvée, travail gratuit effectué par les paysans, fait partie des impôts. Dès 1780, la France connaît de mauvaises récoltes et le prix du pain augmente. Les privilèges du clergé et de la noblesse sont de plus en plus mal supportés; le mécontentement grandit. Le roi Louis XVI convoque les états généraux et demande aux Français de rédiger des cahiers de doléances, dans lesquels ils peuvent exprimer leurs protestations. Malgré cela, toutes les tentatives de réforme échouent et une révolution éclate; le 14 juillet 1789, le peuple de Paris prend la Bastille, la prison où ils pensaient trouver des armes et délivrer des prisonniers politiques.

L'année 1789 est marquée par la Révolution française. L'air « Ô Richard, Ô mon roi », extrait de son opéra-comique « Richard coeur de lion » devient le chant de ralliement du camp des royalistes. Proche de la cour, il s'adapte aux circonstances révolutionnaires et compose alors des oeuvres patriotiques, ce qui lui évite d'être suspecté de sympathie envers la cour. Après quelques années de ralentissement de sa carrière, il est nommé membre de l'Institut et Inspecteur du Conservatoire de Paris. Protégé de Napoléon, ce dernier le fait Chevalier de Légion d'Honneur en 1803.

André Modeste Grétry et le Sacre de l'Empereur Napoléon et couronnement de l'Impératrice Joséphine par Jacques-Louis David (Louvre)

Peint entre 1805 et 1807, ce tableau monumental (6,2 X 9,7 m) a été peint par Jacques-Louis David, peintre officiel de l'Empereur. En 1804, il est chargé de réaliser un cycle de 4 tableaux relatant les grandes étapes de la cérémonie : l'intronisation, le couronnement, la distribution des aigles et l'arrivée à l'Hôtel de ville.

L'oeuvre met en scène le couronnement de l'impératrice Joséphine par Napoléon lui-même qui vient de se sacrer empereur, en présence du pape Pie VII. La scène se déroule dans la cathédrale Notre-Dame de Paris (ceci va à l'encontre de la tradition qui voulait que les rois de France soient sacrés à la cathédrale de Reims).

Le décor « à l'antique » rappelle l'intérêt de Napoléon pour l'Empire romain. De nombreux dignitaires assistent à la scène ainsi que la famille de Bonaparte. Parmi cette foule, on reconnaît assis au deuxième étage de la tribune d'une part le peintre Jacques Louis David (N°57) et à sa droite au bout de la tribune, le seul musicien de cette scène, André Modeste Grétry (N°56).



Jacques-Louis David, *Le sacre de l'Empereur napoléon et couronnement de l'Impératrice Joséphine*, 1807, Paris, Musée du Louvre. © www.histoire-image.org

Détail



Peu à peu, suite à des problèmes de santé, Grétry renonce à ses fonctions officielles et arrête de composer. Il achète au philosophe Jean-Jacques Rousseau* l'Ermitage situé à Montmorency.

Il se consacre alors à l'écriture de ses mémoires dont les huit volumes de *Réflexions d'un solitaire*. A sa mort, des obsèques nationales sont organisées. Il est enterré au cimetière du Père-Lachaise à Paris.



Sépulture d'André-Modeste Grétry, Paris, Cimetière du Père-Lachaise. © <http://commons.wikimedia.org>

Mille francs pour un Grétry

Dès son origine, le billet de banque a joué un rôle d'ambassadeur. Dans un premier temps, les motifs qui y figuraient représentaient des allégories nationales puis, des portraits des souverains et enfin, des personnages représentatifs de l'histoire et de la culture belge. Ceci permet un élargissement considérable des possibilités de représentations pour les artistes chargés d'illustrer les billets.

Entre 1980 et 1996, la Banque Nationale Belge a émis un billet de 1000 Francs rendant hommage à André-Modeste Grétry, considéré comme un des plus grands musiciens de son temps. Sur une de ses faces, le billet est orné d'un portrait de l'artiste avec, en arrière plan, un violon, référence à l'art de Grétry. L'autre face, quant à elle, représente une composition de six diapasons dont émanent des ondes « sonores ».



Les deux face du billet de 1000 Francs belge, à l'effigie d'André-Modeste Grétry, émis par la Banque nationale Belge entre 1980 et 1996 © <http://imunier.free.fr>

B / Sa vie

On doit à Grétry une cinquantaine d'oeuvres lyriques. Par son apport, il contribue au passage de la musique baroque italienne vers le classicisme français et viennois. Parmi ses thèmes privilégiés, on retrouve l'exaltation de la nature, la bonté, les vertus et la simplicité, le tout rehaussé d'une bonne dose de sensiblerie. Par toutes ces caractéristiques, Grétry s'affiche comme un précurseur du romantisme*.

Les opéras comiques de Grétry

En gras : les opéras comiques les plus célèbres

1765 - La Vendémiaire

1766 - Isabelle et Gertrude ou les Sylphes supposées

1768 - Les Mariages Samnites

- Le Connaisseur

- **Le Huron**

1769 - **Lucile**

Dans cet opéra, le quatuor vocal entame l'air « Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ? ».

Cette phrase apportera la gloire à André-Modeste Grétry. Pendant de longues années, les mesures d'ouverture de l'oeuvre ont servi de musique de début et de fin des programmes de la RTBF.

- Le tableau parlant

- Momus sur la terre

1770 - Sylvain

- Les Deux avars

- L'Amitié à l'épreuve

1771 - L'Ami de la raison

- **Zémir et Azor**

- 1773 - Le Magnifique
- La Rosière de Salency
- Céphale et Procris, ou l'Amour conjugal

- 1775 - La Fausse magie

- 1776 - Les Mariages samnites
- Pygmalion

- 1777 - Amour pour amour
- Matroco

- 1778 - Le Jugement de Midas
- Les Trois âges de l'opéra
- L'Amant jaloux ou les Fausses apparences
- Les Statues

- 1779 - Les Événements imprévus
- Aucassin et Nicolette ou les moeurs du bon vieux temps

- 1780 - Andromaque

- 1781 - Emilie ou la belle esclave

- 1782 - Colinette à la cour ou la Double épreuve
- L'Embarras des richesses
- Electre
- Les colonne d'Alcide

- 1783 - Thalie ou le nouveau théâtre
- **La Caravane du Caire**

- 1784 - Théodore et Paulin
- **Richard Coeur-de-lion**
- L'Épreuve villageoise

- 1785 - Panurge dans l'île des lanternes
- Oedipe à Colonne

- 1786 - Amphitryon
- Le Mariage d'Antonio
- Les Méprises par ressemblance
- Le Comte d'Albert

- 1787 - Toinette et Louis
- Le Prisonnier anglais

- 1788 - Le Rival confident

- 1789 - Raoul-Barbe Bleue
- Aspasia

- 1790 - Pierre Le Grand
- Roger et Olivier

- 1791 - Guillaume Tell

- 1792 - **L'Officier de Fortune**
 - Cécile et Emancé, ou les deux couvents
 - Basile ou A trompeur, trompeur et demi
 - Séraphine, ou absente et présente

- 1794 - Le Congrès des rois
 - Joseph Barra
 - Denys le tyran, maître d'école à Corinthe
 - La Fête de la raison
 - Callias, ou Nature et patrie
 - Diogène et Alexandre

- 1797 - **Lisbeth**
 - Anacréon chez Polycrate
 - Le barbier du village ou le Revenant

- 1799 - Elisca ou l'Amour maternel

- 1801 - Le Casque et les colombes
 - Zelmar ou l'Asile

- 1803 - Le Ménage
 - Les Filles pourvues

▶▶ A VOUS DE JOUER

 Grâce à quel type de musique André-Modeste Grétry devient-il célèbre ?

  Ce style musical est-il un genre populaire ou réservé à une élite intellectuelle ? Justifiez votre réponse.

   Si Grétry était un musicien de l'époque actuelle, à quel auteur / compositeur pourriez-vous le comparer ? Expliquez votre réponse.

✍ Dans le domaine de l'Opéra, qu'est-ce qu'un librettiste ? Quel est son rôle ?

.....
.....
.....
.....

✍ ✍ Pouvez-vous citer les personnages célèbres qui ont croisé la route de Grétry et décrire en quelques mots l'impact qu'ils ont eu sur sa vie ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

✍ ✍ ✍ Quel est la réaction de Grétry face à la Révolution française ? Pouvez-vous expliquer celle-ci ?

.....
.....
.....
.....

✍ ✍ ✍ Jusqu'en 1996, les billets de banque de 1000 Frs belges étaient à l'effigie d'André Modeste Grétry. Pouvez-vous retrouver les motifs qui ornent désormais les billets des euros. Expliquez la cohérence de ces représentations dans le cadre d'une monnaie unique.

.....
.....
.....
.....

2. LA MUSIQUE AU 18^E ET DÉBUT DU XIX^E SIÈCLE

A / À Liège

Avant la Révolution française, la vie musicale à Liège s'épanouit notamment dans la musique religieuse. La ville compte d'une part quelques musiciens de talent mais aussi un enseignement de qualité donné par les nombreuses institutions religieuses de la cité (la cathédrale Notre-Dame et Saint-Lambert et les 8 collégiales). Celles-ci assurent l'éducation des musiciens en herbe dans la tradition médiévale.

Liège est une ville musicalement active; elle compte une salle de spectacle, un théâtre, la chapelle musicale privée du Prince-évêque, les chapelles musicales de la cathédrale et des collégiales.

Naissance d'un conservatoire de musique

Dès 1798, suite à la fermeture des chapelles musicales des collégiales, les autorités envisagent la création d'une école de musique. Cette institution laïque* est inspirée des conservatoires napolitains en Italie. Ce premier projet, bien que soutenu par André-Modeste Grétry, n'aboutira pas. Cette idée resurgit vingt ans plus tard, sous le régime hollandais et quatre écoles de musique, gérées par l'état sont créées : Lahaye, Amsterdam, Bruxelles et Liège. A Liège, la population souhaite nommer cet établissement « le Conservatoire Grétry », mais le régime en place considère cette appellation trop étroitement liée à la République française. Le choix du nom se porte alors sur « Koninklijk Musiekschool te Luik ».



Le conservatoire royal de musique de Liège © Guy Focant, Ministère de la région Wallonne, Division du patrimoine.

Ce n'est qu'après l'indépendance de la Belgique que l'école prendra le nom de « Conservatoire de Liège ». En 1887, les nouveaux bâtiments situés Boulevard Piercot sont inaugurés.

A la suite de la Révolution française et liégeoise, ce paysage musical disparaît. La cathédrale et les collégiales cessent leurs activités d'enseignement de la musique. Il faut attendre le concordat de 1801 pour assister au redémarrage des activités musicales au sein des institutions religieuses. Cependant, cet enseignement est dispensé par de petits maîtres et ne retrouvera plus jamais son prestige d'antan. Peu à peu les musiciens et chanteurs, membres du clergé (les chœurs), sont remplacés par des laïcs connaissant à peine la musique et le latin (langue officielle des chants religieux).

Le concordat de 1801 et le régime concordaire

En 1789, à la suite de la Révolution, la France connaît de grands bouleversements politiques et sociaux. En quelques mois, l'absolutisme – système de gouvernement basé sur la volonté divine, dans laquelle le souverain possède tous les pouvoirs – est renversé. Les privilèges du clergé catholique sont abolis, les biens de l'église sont nationalisés. Dès lors une séparation nette entre l'Église et l'État s'opère. Dès 1799, le premier consul, Napoléon Bonaparte, estime que la religion est nécessaire à la stabilité de l'État. Il négocie les termes de cet accord.

Ce texte, organisant les rapports entre la religion et l'État, rend au christianisme une place dominante dans la société, tentant de remettre de l'ordre dans la situation anarchique qui règne en France depuis la Révolution. Le concordat et, à sa suite, le régime concordaire rendent une place officielle aux différentes religions représentées à l'époque sur le territoire français. La religion catholique est reconnue comme la religion de la grande majorité des français (et non pas comme religion officielle !) voisinant le culte juif et protestant.

Dans les théâtres (à Liège, Verviers et Spa), les programmes sont adaptés aux circonstances de la Révolution et les musiciens se font plus rares. Heureusement, cette période de ralentissement de leurs activités n'est que temporaire. Vers 1800, leur rôle social s'accroît. Le théâtre de Liège abandonne ses installations successives dans des bâtiments provisoires et se dote d'une véritable salle de spectacle digne de ce nom. Ce choix s'inscrit dans la volonté, sous le régime hollandais, de créer une ville moderne qui se doit de posséder des institutions culturelles de prestige.



Opéra Royal de Wallonie © Ville de Liège

C'est à l'emplacement de l'ancien couvent des Dominicains qu'est bâti ce nouveau haut lieu de la vie musicale liégeoise, inspiré des théâtres à la française. À nouveau bâtiment, nouvelle politique! Le théâtre doit être rentable, et rapporter de l'argent aux actionnaires. Ceux-ci ont un droit de regard sur la gestion, la programmation et sur le choix du directeur de l'établissement. Pour conserver leur fonction, les directeurs sont contraints de proposer un maximum de représentations pour un maximum de rentrées financières. Ainsi, les troupes de musiciens circulent selon les saisons entre Liège, Spa et Verviers, en fonction des déplacements de la noblesse.

La longévité d'un directeur dépend alors de l'appréciation du public. Au théâtre, jusque 1830, la programmation est très variée : spectacles lyriques, théâtres parlés, spectacles de divertissements purs, opéras comiques, drames, comédies, récitals de solistes chanteurs ou instrumentistes ou même encore des spectacles de foire. La représentation de « grands opéras » reste exceptionnelle. En effet, ce sont les productions parisiennes et principalement les opéras comiques que le public réclame.

En marge du théâtre, différentes sociétés animent la vie musicale liégeoise : le Philharmonique, l'Émulation, la Société des Amateurs ou encore la Société Littéraire. La programmation propose des compositions de liégeois tels que Grétry mais aussi de compositions étrangères dont des œuvres vocales italiennes et des œuvres instrumentales françaises et germaniques. En effet, à la différence du public parisien, les spectateurs liégeois apprécient le répertoire musical provenant de toute l'Europe. Ces sociétés accueillent des artistes de passage, amateurs ou semi-professionnels, se produisant pour leur propre profit. Le seul véritable orchestre actif à Liège est celui du théâtre. Les sociétés engageaient quelques solistes auxquels ils adjoignaient des musiciens amateurs.

B / À Paris

Au XVIII^e siècle, dans une grande partie de l'Europe, l'opéra italien domine la scène musicale. Il est « à la mode » partout sauf à Paris ! Et pourtant, le paysage politique du XVII^e siècle ne laisse pas entrevoir ce rejet de la musique italienne dans la capitale. En effet, en 1610, le roi Henri IV est assassiné.

C'est sa femme d'origine italienne, Marie de Médicis* qui devient régente durant la minorité de son fils, le jeune Louis XIII. Pour l'assister dans ses fonctions, elle s'entoure de conseillers d'origine italienne. Cette domination des « italiens » à la cour de France se poursuit jusque sous Louis XIV. A cette époque, le premier ministre, Mazarin*, ne considère qu'une seule musique valable : celle qui vient d'Italie.

Ainsi, le compositeur italien Jean-Baptiste Lully (ou Lully)*, devient musicien officiel à la cour du Roi Soleil, régnant en maître sur la musique française jusqu'à sa mort en 1687. Ses compositions ont pour objectif la glorification du roi sans pour autant chercher à imposer le style italien. Avec Molière*, il crée un genre nouveau : l'opéra-ballet alliant le chant, la comédie et le ballet dansé.



Jean-Claude Chabert, Jean-Baptiste Lully, lithographie © bibliothèque Nationale de France

Afin d'encourager la musique lyrique française, Jean-Baptiste Colbert*, le contrôleur général des finances de l'état, fonde, en 1669, l'Académie royale de musique. Cette institution, appelée le plus souvent Opéra, est la seule autorisée à proposer des représentations de pièces de théâtre en musique à Paris et dans toute la France. Déjà bien intégré à la cour, Jean-Baptiste Lully en prend la direction, voyant là une belle occasion de donner un coup d'accélérateur à sa carrière. Par cette nouvelle fonction, il devient le seul décideur de la programmation choisissant de ne présenter que ses propres compositions. Il développe une nouvelle forme de drame chanté : la tragédie lyrique.

Ce n'est qu'avec un nouveau compositeur, Jean-Philippe Rameau*, que la musique lyrique française va connaître un certain renouveau. Formé en Italie, le musicien voyage à travers la France jusque l'âge de 40 ans. C'est sa rencontre avec un des hommes les plus riches de France, Fermier-Général la Pouplinière, qui lui permet de fréquenter des cercles fermés d'aristocrates. Pour eux, il compose la musique qui accompagne les grands événements de leurs vies : événements familiaux, mariages, naissances,...

En 1733, il compose un opéra, « Hippolyte et Aricie » en suivant la tradition de la tragédie lyrique imposée par Lully. Véritable succès, cette oeuvre le positionne à la première place de la musique française. Sa nomination comme compositeur du cabinet du roi l'impose comme musicien officiel de la cour. A la fin de sa vie, dans un contexte annonçant déjà la Révolution française, il perd les faveurs du public, sa musique étant jugée trop savante et proche des goûts de la cour.



Joseph Aved, Jean-Philippe Rameau, huile sur toile
© Musée des Beaux-Arts de Dijon

Dès le milieu du XVIII^e siècle, les philosophes tel que Jean-Jacques Rousseau* critiquent l'opéra français, lui préférant les formes italiennes comme l'opéra buffa, plus simple et plus spontané. D'ailleurs, en 1752, une troupe itinérante donne un opéra buffa de Pergolèse* à l'Académie Royale de musique, temple de la tragédie lyrique. C'est le scandale ! A la suite de cet événement, la querelle des bouffons divise les partisans de l'opéra français hérité de Lully et les partisans de l'opéra italien . Plus largement, cette querelle confronte les idéaux esthétiques, politiques et culturels de deux clans : d'une part le classicisme de la cour et du pouvoir absolu et d'autre part l'esprit des philosophes des lumières.

Le siècle des Lumières

Initié en Europe au XVIII^e siècle, le siècle des Lumières est un mouvement intellectuel pour lequel le progrès est lié à la liberté et à la raison. Ils encourageaient la science et l'échange intellectuel, en s'opposant à l'intolérance et aux abus de l'Église et de l'État. Le terme « Lumières » renvoie à un siècle « éclairé » par la lumière métaphorique des connaissances, où l'homme « éclairé » s'oppose à la masse de ceux restés dans les ténèbres. Leurs réflexions portent essentiellement sur la primauté de l'esprit scientifique, des réflexions politiques, le progrès de l'esprit critique, l'affirmation de l'idée de tolérance.

Dès cette époque, d'autres formes musicales plus populaires s'opposent à l'opéra officiel (l'opéra-ballet et la tragédie lyrique) :

– La comédie italienne

Au XVII^e siècle, des troupes itinérantes italiennes se produisent à Paris (comme à Liège). Elles présentent des pièces musicales adaptées en français, concurrençant les troupes locales. Louis XIV ordonne la fermeture de leur théâtre installé à l'hôtel de Bourgogne. A la mort du roi, ces troupes italiennes reviennent sur la scène publique et rivalisent avec l'opéra-comique.

– L'opéra-comique

Dès le XVII^e siècle, des troupes se produisent dans les foires, proposant des parodies de l'opéra officiel. On nomme alors ces pièces musicales des opéras comiques. Installées dans leur propre théâtre (L'opéra-comique fusionne en 1762 avec la Comédie italienne), les oeuvres d'opéras comiques sont construites sur une alternance de dialogues parlés et de parties chantées. Les thèmes font appel à des situations ordinaires plus proches des intérêts du public, teintés de mélodies simples. Ces compositions musicales deviennent représentatives de l'opéra français et survivent à la Révolution française.

▶▶ A VOUS DE JOUER

✍ Avant la Révolution française, quelle institution dispense l'enseignement musical à Liège ? Et après la Révolution ?

.....

.....

.....

.....

.....

✍ ✍ Comment est né le conservatoire de musique de Liège? Où est-il installé aujourd'hui ? Sur internet, renseignez-vous sur les activités de cette institution. Quelle autre institution musicale liégeoise occupe le bâtiment original du conservatoire ?

.....

.....

.....

.....

.....

✍ ✍ Pouvez-vous expliquer en quelques lignes les tendances italiennes et les tendances françaises en matière de musique à l'époque de Grétry ?

.....

.....

.....

.....

.....

✍ ✍ ✍ Sous forme de tableau, pouvez-vous comparez les formes musicales suivantes :

OPÉRA	
OPÉRA BUFFA	
OPÉRA COMIQUE	
OPÉRA BALLET	
TRAGÉDIE LYRIQUE	

✍ Pour aller plus loin

Avec la classe, sur une carte de Liège, identifiez l'ensemble des sites liés à la musique. Quelles constatations tirez-vous de ce panorama musical ? Rendez-vous sur place – nombreux de ces lieux sont visitables à la demande. La même démarche peut-être réalisée dans d'autres villes.

✍ Pour aller plus loin

Le film « Le roi danse » (2000) du cinéaste belge Gérard Corbiau, retrace la rencontre entre Louis XIV, Lulli et Molière. Il met en évidence la passion du roi pour la danse et le rôle que Lulli va jouer dans le développement des Opéras-ballets. Le film dévoile l'origine du surnom « Roi soleil » et brosse un bel aperçu de l'atmosphère musicale qu'il règne à l'époque à la cour du Roi de France.

3. LE MUSÉE GRÉTRY

A / Le bâtiment

En 1716, le grand-père maternel d'André-Modeste Grétry devient propriétaire d'une maison à l'enseigne du «croissant d'or», située au 34 de la rue des Récollets, dans le quartier d'Outremeuse à Liège.



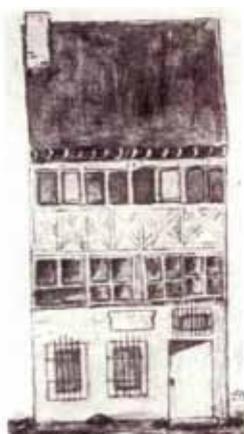
La maison natale d'André-Modeste Grétry au 34 rue des Récollets ©Vers l'Avenir

La rue des Récollets

Le terme «Récollets» fait référence à une congrégation religieuse de l'ordre des frères mineurs franciscains*, installées à Liège dès le XV^e siècle. Le terme «Récollets» signifie «recueilli» et définit parfaitement le mode de vie de ces frères qui s'épanouissaient dans une profonde retraite.

En Outremeuse, leur couvent était situé aux abords de l'église Saint-Nicolas (à l'emplacement actuel de l'Auberge de jeunesse Simenon). La rue, axe reliant la rue Puit-en-Sock et le couvent, porte jusqu'au XVII^e siècle, le nom de « voie des frères de Jérusalem ». À l'époque, ce sont principalement des ouvriers drapiers et des fabricants de draps qui y sont installés.

En 1738, les parents de Grétry emménagent dans cette demeure, où il naît trois ans plus tard. En 1770, sa mère, veuve depuis deux ans, vient s'installer avec lui à Paris. La maison devient la propriété de cousins. Toujours attaché aux murs qui l'ont vu naître, Grétry fait apposer sur la façade en 1811, à l'occasion d'un séjour à Liège, une plaque de marbre à l'emplacement de l'ancienne enseigne.



La maison natale de Grétry en 1824, croquis à l'encre de Chine © Ch. Radoux-Rogier

C'est aujourd'hui cette plaque qui porte la commémoration de sa naissance à cet endroit. Ses cousins, endettés, sont contraints de laisser saisir la maison alors mise en vente. En 1824, l'immeuble est acheté par l'imprimeur Joseph Desoer. En 1859, la famille Dubois-Desoer cède la maison à la Ville de Liège. La maison fait alors l'objet d'importants travaux de rénovation au début du XX^e siècle, visant à lui rendre son apparence de 1824.

La maison des origines

L'habitation d'origine, celle où Grétry a grandi, ne ressemblait pas à la façade actuelle. En effet, les travaux de rénovation du début du XX^e siècle l'ont modifiée profondément mais en conservant l'esprit de l'époque de sa construction. Il s'agissait d'une habitation modeste dont le rez-de-chaussé en façade était constitué de grossières pierres de tailles.

Les fenêtres à meneaux* étaient protégées par des grilles. A l'étage, une seule fenêtre amenait de la lumière. Le reste de l'immeuble était constitué de briques avec une charpente en bois.

Dès 1882, Jean Théodore Radoux, Directeur du Conservatoire Royal de Liège, a la première idée de rassembler en un musée les souvenirs relatifs à Grétry. Le lieu d'accueil de ce musée est tout trouvé : la maison natale du maître, cédée à la Ville dans le but de commémorer le souvenir de l'artiste. Au centenaire de sa mort, en 1913, le musée est inauguré en présence du roi Albert I et de la reine Elisabeth.

En 2008, la Ville de Liège a débloqué d'importants fonds afin de rendre ses lettres de noblesse au musée dans le cadre du bicentenaire de la mort d'André-Modeste Grétry (Grétry 2013). Aujourd'hui à nouveau accessible aux visiteurs, le Musée Grétry rappelle par sa collection les différents événements marquants de sa vie.

A / Une sélection d'objets

– Le pianoforte de la maison Grétry

Ce pianoforte carré anglais, conçu par Zumpe et Buntebart en 1769, a vraisemblablement appartenu au philosophe Jean-Jacques Rousseau. Il lui aurait été offert par le célèbre Gluck* afin qu'il apprenne l'harmonie. Le pianoforte est un instrument différent du piano moderne (son son est proche de la harpe ou du clavecin). Le succès de ce nouvel instrument est dû à l'intérêt des compositeurs, y voyant un terrain neuf d'expérimentations et de découvertes pour l'écriture musicale.

Cet instrument n'est pas destiné à des représentations publiques mais plutôt aux recherches des musiciens où à l'accompagnement de chanteurs dans des cadres privés ou plus intimes. Pour les compositeurs d'opéras comique, l'utilisation de ce pianoforte permet d'apprendre les diverses parties d'un opéra avant exécution avec l'orchestre. Le son clair et discret de l'instrument, allié à son faible encombrement, ont contribué à le rendre populaire. Jean-Christien Bach* finit d'en faire un succès commercial en l'utilisant pour donner des concerts. Celui-ci a été réalisé à Londres par deux facteurs associés : Zumpe et Buntebart, tous deux émigrés en Angleterre.



Zumpe et Buntebart,
pianoforte carré cordes doubles, 1769
© by courtesy of Christina Michalska

A l'occasion de la réouverture du Musée, l'instrument a été restauré. Toute la difficulté de ce travail réside dans la capacité à rendre l'instrument jouable en restituant le son d'origine. La tâche est d'autant plus délicate que nous ne possédons pas de documents de référence permettant de s'assurer du son juste de l'époque (au XVIII^e siècle, l'enregistrement de la musique sur un support – disque, cassette, CD, numérique n'existe évidemment pas!).

– Pochette violon du XVII^e siècle.

La pochette violon est un petit instrument utilisé par les maîtres à danser. Avec cet instrument, ils accompagnaient les exercices de leurs élèves pour marquer les pas d'une danse. A la différence des violons traditionnels, les pochettes ont une caisse de résonance courte et étroite. De petite dimension, la pochette peut-être transportée dans la poche d'un vêtement (d'où son nom). L'instrument n'était pas utilisé lors des représentations. En effet, par ces caractéristiques formelles, la pochette violon produit un son relativement faible. Son usage a été abandonné au XIX^e siècle et remplacé par le piano.

– Éventail « Richard, Cœur de Lion »

Cet éventail, objet personnel ayant appartenu à Grétry, présente un décor faisant référence à l'Opéra-comique « Richard, Cœur de Lion » composé en 1784 par André Modeste Grétry sur un livret de Michel-Jean Sedaine. La première a lieu à la Comédie Italienne et connaît rapidement un immense succès.

Premier opéra-comique historique, « Richard, Cœur de Lion » est également le premier opéra-comique avec un air récurrent rythmant l'ensemble de la composition. Par la suite, Grétry composera d'autres oeuvres historiques telles que « Pierre le Grand » en 1790 et « Guillaume Tell » en 1791. A l'aube de la Révolution française, l'air du personnage de Blondel, « Ô Richard, ô mon roi » devient un chant royaliste très connu, preuve encore du succès populaire de cet opéra-comique de Grétry qui sera joué durant tout le XIX^e siècle. L'histoire prend sa source dans la légende de la captivité du roi Richard I d'Angleterre*.

L'intrigue

De retour de la 3^e croisade, le roi Richard Cœur de Lion est emprisonné par Léopold V d'Autriche. Blondel recherche son roi pour le libérer. Pour y parvenir, il se déguise en troubadour* aveugle et se rend au château de Linz. Il y rencontre Sir Williams et sa fille Laurette, qui lui confirment qu'un prisonnier inconnu habite le château. Laurette est amoureuse du gouverneur, Florestan.

La comtesse Marguerite d'Artois, amoureuse du roi Richard, arrive elle aussi et reconnaît Blondel à une romance que le roi avait composé pour elle. Au second acte, Blondel, qui se doute que le prisonnier est son roi, chante au pied du château Une fièvre brûlante. Le roi Richard reconnaît la musique et essaye de communiquer avec Blondel. Lors d'une fête, Florestan, qui a déclaré par un billet sa flamme à Laurette, est arrêté par Sir Williams et le Roi peut être libéré.

– Partition de l'opéra-comique l'Officier de fortune



Livret de l'opéra-comique « L'Officier de fortune »
© Ville de Liège

Le Musée Grétry présente un manuscrit musical inédit : L'Officier de fortune. L'histoire de ce manuscrit est digne d'un trésor oublié. En prévision du bicentenaire de la mort du compositeur, Patrick Dheur recherche une programmation musicale originale et entreprend de vider la bibliothèque.

Il y retrouve la partition dormant au fond d'un tiroir dont la clé était perdue. Sa restauration a été possible grâce à l'intervention du Fonds David-Constant.

Le Fonds David-Constant

Simone David (1917-2003), professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Liège, lègue un patrimoine important à la Fondation Roi Baudouin, dans le but de créer un fonds sous l'appellation « Fonds David-Constant », pour y associer son mari.

Géré par la Fondation Roi Baudouin, le Fonds David-Constant poursuit trois objectifs, en privilégiant les projets liégeois :

- la promotion des études et des recherches dans le domaine du droit (bourses d'études et de recherches, récompenses de travaux scientifiques, organisations de colloques...),
- l'aide à l'enfance défavorisée,
- la protection ou la valorisation du patrimoine.

Concernant ce dernier point, le Fonds apporte son aide à la conservation et à la restauration du patrimoine liégeois, en priorité le patrimoine culturel mobilier, à concurrence de 150 000 euros par an. Le Fonds David-Constant est devenu le premier mécène liégeois en la matière. Depuis 5 ans, il a permis de restaurer des nombreuses oeuvres des collections liégeoises de tout type : sculpture, peinture, dessin, vitrail...

Le manuscrit de cet opéra-comique comprend 69 feuillets qui n'ont jamais été joués ou même édités. L'oeuvre est pourtant approuvée par la Comédie italienne en 1790 mais l'entrée en guerre de la France contre l'Autriche en 1792 oblige Grétry à abandonner le projet. Face aux circonstances militaires, il n'est plus question de présenter un opéra-comique dont les personnages portent des noms à consonance germanique et servant une armée ennemie du pays.

L'intrigue

Verner s'engage comme soldat volontaire pour une durée de trois ans auprès de l'armée. A l'issue de ce service, il pourra épouser Lisbeth dont il est amoureux. Le capitaine Spandau (l'officier de fortune) est à l'origine de cet accord avec Verner. Cependant le colonel n'a pas connaissance de ce contrat passé entre les deux hommes et refuse de voir Verner quitter l'armée. Lisbeth et Spandau tentent de le convaincre. Le colonel finit par accepter les termes du contrat à condition que Spandau trouve un remplaçant à Verner. L'histoire démontre que l'amour peut triompher des obligations militaires.

Le livret original, écrit par Edmond Guillaume de Favières, a également disparu. Le manuscrit du musée Grétry a permis de le reconstituer en déchiffrant les paroles. Une idée du livret original a été possible en recoupant le manuscrit liégeois avec une autre pièce sur un sujet similaire écrit aussi par Favières. Grâce à ces recherches, «L'officier de fortune» peut aujourd'hui être joué et présenté au public.

– Les écrits de Grétry

André-Modeste Grétry n'est pas uniquement compositeur de musique, c'est aussi un penseur et écrivain, reflet d'un homme de son temps. A la fin de sa vie, Grétry compose de moins en moins. Il se consacre alors à l'écriture. Ce besoin d'écrire du musicien est très certainement lié à l'admiration sans borne qu'il voue au philosophe Jean-Jacques Rousseau. L'unique rencontre entre les deux hommes va profondément marquer Grétry, allant jusqu'à calquer sa démarche sur la sienne.

« ...Ce n'est qu'après avoir composé de la musique que Rousseau devint Philosophe... »
[A-M Grétry, Réflexions, 1,2]

Sans doute voulait-il dire que lui aussi ayant composé de la musique, il lui semblait normal qu'il consacre la fin de sa vie à l'écriture. De plus, il confesse lui-même que l'âge aidant, la qualité de ses compositions pouvait perdre en panache !

La production littéraire de Grétry est énorme : plus de 4000 pages imprimées, touchant les sujets les plus divers tels que la maternité, le mariage, le rapport entre les époux, la chimie, les sortilèges, la bravoure... Au fil de ses réflexions, le lecteur y découvre des indications sur la musique, débouchant généralement sur un raisonnement sur l'homme.

Dans ses «Mémoires ou essais sur la musique», Grétry pose une réflexion sur son propre art, résultat de ses nombreuses observations. Paru en 1789, le premier volume se concentre sur sa jeunesse et plus particulièrement sur son expérience à Rome et son arrivée à Paris. Le volume suivant est une étude chronologique et analytique de son oeuvre. Enfin, les derniers volumes édités en 1797 se présentent sous forme de traité mettant en évidence ses idées sur un renouveau de l'esthétisme musical.

Les publications d'André-Modeste Grétry

- Mémoires ou essai sur la musique par M. Grétry, Paris, l'auteur, Prault; Liège, Desoer, 1789.
- Mémoires ou essai sur la musique par Grétry, membre de l'Institut de France, Paris, Imp. De la République, an V[1797], 3 vol.
- De la vérité, ce que nous fûmes, ce que nous sommes, ce que nous devons être, Paris, l'auteur, an IX[1801], 3 vol.
- Réflexion d'un solitaire..., manuscrit inédit, publié...avec introduction et des notes, par Lucien Solvay et Ernest Closson, Bruxelles, G. Van Oest et Cie, 1919-1922, 4 vol.

– Coffret en noyer ayant contenu le coeur de Grétry

A la mort de Grétry en 1813, son héritier, Flamand Grétry, respecte le souhait du compositeur : extraire son coeur et l'offrir à sa ville natale, alors que son corps reposerait au cimetière du Père Lachaise à Paris.

« La place qui porte mon nom rend ma mémoire impérissable dans la ville où je suis né...je voudrais qu'un jour mon cœur y fut porté »
[Grétry]

Flamand avertit le bourgmestre de Liège de la disponibilité du cœur de Grétry. Selon certains observateurs, la réponse des autorités liégeoises ne l'aurait pas satisfait et il ne donna plus de nouvelles. Pour d'autres, l'héritier de Grétry aurait souhaité donner une valeur ajoutée au domaine de l'Ermitage (où Grétry a fini sa vie) en y conservant l'organe du musicien. En 1822, la Ville de Liège, entendant le récupérer, entame un procès contre l'héritier de Grétry. Véritable feuilleton à rebondissements, cette procédure judiciaire s'achève en 1828. Deux députés liégeois sont alors mandatés pour rapporter à Liège le fameux cœur. A la suite d'un cortège fluvial fastueux sur la Meuse, l'organe fait une entrée triomphante dans la ville.

Dès 1817, la Société Liégeoise d'Émulation suggère la réalisation d'un monument rendant hommage à André Modeste Grétry. Plusieurs appels sont lancés vers de nombreux sculpteurs belges. En 1835, le projet de Guillaume Geefs est retenu. Il se compose d'une statue en bronze à l'effigie de l'artiste, installé sur un socle de pierre entre le Théâtre de l'Émulation et l'Université. C'est en 1842 que le monument est inauguré et l'urne contenant le cœur de Grétry est implanté dans le socle. Quelques années plus tard en 1866, à la fin des travaux de rénovation de l'opéra, le monument est déplacé place du théâtre.

▶▶ A VOUS DE JOUER

✎ En circulant dans le musée, pouvez-vous identifier la fonction des pièces de la maison ?

.....
.....
.....
.....

✎ En circulant dans le musée, pouvez-vous retrouver :

– «Quatre aumônières, A quoi servent ces objets ?»

.....
.....

– Deux moulins à café

.....
.....

– Une photo d'archive illustrant l'inauguration du musée Grétry en 1913 et intitulée « L'aspect de la rue des Récollets les 13 et 14 juillet 1913 ».

.....
.....
.....

– Une canne à pommeau en ivoire avec les bustes de Mozart, Haydn et Grétry.

.....
.....
.....

– Le manuscrit du « Prisonnier anglais ».

.....
.....
.....

– Un monoculaire de théâtre.

.....
.....
.....

Décrivez avec vos mots ces objets.

✍ Dans la collection exposée du musée, combien y a-t-il

– de pianoforte ?

.....
.....

– de harpe ?

.....
.....

✍ ✍ Dans la collection du musée, retrouvez :

– Une affiche représentant Grétry (jeune) à l'étude. Quels instruments de musique sont représentés ? Dans quel environnement se déroule cette scène ? Décrivez le chevalet à partition. Citez les objets de décoration dans la pièce.

.....

– Un médaillon en plâtre représentant Grétry jeune. Comment est-il habillé ? Paraît-il jeune?

.....
.....

– Un portrait au pastel représentant Grétry âgé. Comment est-il habillé ? A-t-il l'air vieux ? ».

.....
.....

✍ ✍ Sur une carte de Liège, en vous baladant aux alentours du musée, pouvez-vous :

– Tracer en rouge la rue des Récollets

– Entourer l'endroit où se trouvait le couvent des Récollets. Quel bâtiment s'y trouve aujourd'hui ?

– Entourer l'église toute proche. A quel saint est-elle dédiée ?

– Entourer la Société Libre d'Émulation. Connaissez-vous la prochaine fonction de ce bâtiment liégeois ?

– Marquer d'une croix l'emplacement du monument dédié à Grétry.

✍ ✍ ✍ En quoi les écrits de la fin de la vie de Grétry sont-ils proches de réflexions philosophiques des Lumières ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

4. GLOSSAIRE

Noms communs

- Meneaux : Montant qui divise une baie (une fenêtre).
- Franciscains : religieux de l'ordre créé par saint François d'Assise.
- Laïque : qui ne fait pas partie du clergé. Indépendant des religions.
- Lyrique : destiné à être mis en musique et chanté sur une scène.
- Romantisme : mouvement littéraire et artistique du XIX^e siècle en réaction contre le classicisme et le rationalisme.
- Troubadour : poète lyrique courtois.

Noms propres

- Jean-Sébastien Bach (Eisenach, 1685 – Leipzig, 1750)

La formation de ce musicien allemand est assurée très tôt, d'abord par son père, puis par son frère aîné. Passionné par son art, il poursuit son apprentissage en autodidacte. Il développe alors une véritable connaissance en matière de composition musicale. En parallèle, il s'illustre comme virtuose sur divers instruments de musique tel que le violon, l'alto, le clavecin et l'orgue. Son travail se situe à la croisée de la tradition italienne, française et germanique, pratiquant tous les styles, excepté l'opéra.

- Jean-Baptiste Colbert (Reims, 1619 – Paris, 1683)

A la mort de Mazarin, Colbert entre au service du roi, incitant ce dernier à rejeter son rival, Nicolas Fouquet. Il devient un des principaux ministres de Louis XIV, exerçant une politique économique interventionniste connue sous le nom de colbertisme, favorisant le développement du commerce et de l'industrie en France par la création de fabriques royales. Il exerce notamment en tant que contrôleur général des finances de 1665 à 1683.

- Christoph Willibald Gluck (Erasbach, 1714 – Vienne, 1787)

Tout au long de sa carrière, Gluck se consacre principalement à la composition d'opéra. A ses débuts, il choisit de composer en italien. Alors qu'il est nommé en 1754 directeur musical du burgtheater de Vienne, il compose en parallèle des opéras-comiques en français. Avec « Orfeo » en 1762, Gluck entame ce qu'il appelle lui-même sa « réforme de l'opéra » consistant à associer des éléments profondément traditionnels à des ajouts venant de l'opéra français. Cette réforme entraîne la querrelle des Gluckistes et des Piccinistes (défenseurs de l'opéra italien).

- Jean-Baptiste Lully ou Lully (Florence, 1632 – Paris, 1687)

Arrivé à Paris pour apprendre l'italien à mademoiselle de Montpensier, il entre au service de celle-ci. Il passe ensuite au service du jeune Louis XIV comme violoniste et danseur, prenant une part de plus en plus importante dans la composition de ballet de cour. La première partie de sa carrière est consacrée à la musique de ballets et à la composition de musique vocale italienne. Dans des opéras italiens commandés par Mazarin, il insère dans ces œuvres des ballets qui remporteront un grand succès. Dès 1664, parallèlement au grand ballet de cour, il collabore avec Molière et crée avec lui le genre de la comédie-ballet. Bien que toujours marqué par l'Italie, son style se francise peu à peu et devient de plus en plus lyrique. Détenteur d'un privilège lui donnant un pouvoir illimité sur toute musique de théâtre, il crée chaque année un opéra nouveau sous le titre de tragédie lyrique.

– Marie-Antoinette d'Autriche (Vienne, 1755 – Paris, 1793)

Archiduchesse d'Autriche, la jeune Marie-Antoinette partage son enfance entre le palais de la Hofburg à Vienne et le château de Schönburg. La légende veut qu'elle ait rencontré le jeune Mozart à la cour de son père. Elle reçoit une éducation où la danse, la musique et le paraître occupent une place essentielle. En 1770, alors âgée de 14 ans, elle épouse le dauphin de France Louis XVI, réconciliant ainsi la maison des Habsbourgs et celle des Bourbons.

A la mort de Louis XV en 1774, elle devient reine de France et de Navarre, alors qu'elle n'a toujours pas offert au pays un héritier et qu'elle est toujours considérée comme une étrangère au sein de la famille royale qu'elle n'apprécie pas. Elle est accusée d'avoir des amants, de dilapider l'argent public en frivolités, etc. Huit ans et demi après son mariage, elle donne naissance à son premier enfant, le seul qui atteindra l'âge adulte. En 1793, elle comparait devant le tribunal révolutionnaire. Elle est alors condamnée à mort pour haute trahison. Elle est décapitée le 16 octobre 1793.

– Marie de Médicis (Florence, 1575 – Cologne, 1642)

Sixième enfant de François I de Médicis, Grand Duc de Toscane, elle est Reine de France de 1600 à 1610 par son mariage avec le roi Henri IV. Veuve en 1610, elle assure la régence au nom de son fils, Louis XIII jusqu'en 1614. Elle devient alors conseil en chef du Roi jusqu'en 1617, date de la prise de pouvoir de son fils qui la contraint à l'exil au château de Blois. A la suite de son évasion et de plusieurs complots, le roi accepte son retour à la cour. Le Cardinal Richelieu joue un rôle important dans sa réconciliation avec le roi, la faisant revenir au Conseil du roi. Prenant conscience de l'importance accrue de Richelieu, elle cherche à l'évincer, sans succès. Elle décide alors de se retirer, voyageant de cours européennes en cours européennes durant les dernières années de sa vie. Elle meurt à Cologne dans le dénuement en 1642.

– Marmontel (Bort-les-Orgues, 1723 – Habloville, 1799)

Encyclopédiste, historien, conteur, romancier, poète, dramaturge et philosophe français, Marmontel est un personnage proche de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau. Il connaît une belle notoriété à la cour de France mais aussi dans toute l'Europe.

– Jules Mazarin (Pescina, 1602 – Vincennes, 1661)

On connaît peu de chose sur l'origine de la famille Mazarin; propriétaires de terres en Sicile, leur nom viendrait peut-être de la vallée de Mazzaro. Sa vivacité d'esprit et sa très bonne mémoire, lui permettent de poursuivre de brillantes études. Il est reçu docteur en droit canon et en droit romain. N'étant pas d'origine noble, seule une carrière au sein de l'église pouvait lui offrir de vraies possibilités d'ascension sociale. Capitaine dans l'armée pontificale, il gagne la confiance de sa hiérarchie. Il a également une bonne éducation mondaine et révèle des talents de diplomate qui font de lui un véritable homme d'état, contribuant à mettre en place une trêve entre la France et l'Espagne aux côtés de Richelieu, qui le prend en grande sympathie.

– Molière (Paris, 1622 - 1673)

De son vrai nom Jean-Baptiste Poquelin, Molière est un dramaturge auteur de comédies mais aussi comédien et chef de troupe. Issu d'une famille de la riche bourgeoisie marchande parisienne, il se consacre tardivement au théâtre, à l'âge de 21 ans. Il fonde avec Madeleine et Joseph Béjart « L'illustre théâtre » et prend « Molière » pour pseudonyme.

En 1658, il obtient la protection du frère du roi. La troupe prend alors le nom de « Troupe de Monsieur ». C'est avec la comédie « Les précieuses ridicules » qu'il remporte son premier grand succès comme dramaturge en 1659. Soutenu par Louis XIV, il continue à diriger la troupe devenue « Troupe du Roy » tout en écrivant de nombreuses comédies de divers genres : des farces comme « Médecin malgré lui », des comédies psychologiques comme « L'école des femmes », des comédies ballet comme « Le malade imaginaire » ou encore des critiques sociales comme « Le misanthrope ». Ses pièces dénoncent les travers de la bourgeoisie de son temps (prétention nobiliaire, mariage d'intérêt, la place des femmes,...). A la différence des auteurs de son temps, Molière n'écrit pas ses comédies en s'inspirant du modèle antique mais sur un modèle original. Il meurt sur scène, lors d'une représentation du « Malade imaginaire » le 17 février 1673.

– Jean-Baptiste Pergolèse (Jesi, 1710 – Pouzzoles, 1736)

Enfant doué, Pergolèse étudie dès l'âge de 12 ans au conservatoire des Poveri di Gesu Cristo de Naples. Il y reçoit une solide formation musicale centrée sur l'opéra napolitain et la polyphonie religieuse. Son chef-d'œuvre de fin d'étude, *Conversazione di San Guglielmo d'Acquittana* en 1731, le rend célèbre. Il reçoit alors ses premières commandes pour des opéras au Teatro San Bartolomeo. Un an plus tard, il est nommé maître de chapelle du prince Fernandino Colonna Stigliano, écuyer du vice-roi de Naples. En parallèle des opéras, il écrit aussi des pièces religieuses comme des messes. En 1735, sa santé commence à décliner; il se retire alors au monastère des Capucins à Puzzoli, près de Naples. Il continue d'y écrire des œuvres musicales dont son fameux *Stabat Mater*, qui lui avait été commandée par son mécène, le duc de Maddaloni. Il meurt de la tuberculose en 1736.

– Jean-Philippe Rameau (Dijon, 1683 – Paris, 1764)

Fils d'un organiste, il reçoit sa formation musicale de son père. Destiné au départ à une carrière de magistrat par ses parents, le jeune Rameau veut se consacrer à la musique. En 1702, il est engagé comme organiste à la cathédrale de Clermont-Ferrand. Il exerce aussi cette même activité à Lyon, à Avignon et enfin Paris. En 1733, alors âgé de 50 ans, il fait représenter sa première tragédie lyrique, « *Hippolyte et Aricie* ». La pièce est un succès, déclenchant une querelle entre les partisans de la musique de Rameau et ceux de la musique de Lully. Son œuvre marque l'apogée du classicisme français, opposé aux canons de la musique italienne. Rameau exerce aussi comme théoricien proposant des études sur l'harmonie classique.

– Richard I d'Angleterre – Richard Coeur de lion (Oxford, 1157 – Châlu Chabrol, 1199)

Fils d'Henri II d'Angleterre et d'Aliénor d'Aquitaine, le futur roi est élevé dans le duché d'Aquitaine à la cour de sa mère. A 11 ans, il devient comte de Poitiers et duc d'Aquitaine. A la mort de son frère aîné en 1183, il devient héritier de la couronne d'Angleterre, de l'Anjou, de Normandie et du Maine. Pendant son règne, il utilise toutes ses ressources pour partir à la troisième croisade et pour défendre son territoire contre la France.

– Voltaire

De son vrai nom François Marie Arouet dit Voltaire, il effectue ses études au collège Louis le Grand chez les Jésuites où il est initié à la philosophie, à la rhétorique et au théâtre. À l'âge de 20 ans, son parrain, l'abbé de Châteauneuf, l'introduit dans les milieux libertins et mondains de Paris. Il anime les dîners galants en récitant des vers audacieux. En 1716, il est emprisonné durant onze mois à la Bastille à cause de son insolence et de son inconscience dans ses écrits satiriques sur le régent. C'est en sortant de prison que François Marie Arouet prend le pseudonyme de Voltaire.

En 1726, Voltaire est de nouveau embastillé, à cause d'une prise de bec avec le chevalier de Rohan. À sa libération, il s'exile en Angleterre. Il y reste deux ans et demi et y découvre une société libre et tolérante. Très influencé par la monarchie britannique, il décide alors de retourner en France et de réformer la société française. Plusieurs œuvres de Voltaire, qui dénoncent la monarchie française et font l'éloge des mœurs politiques anglaises sont condamnées et censurées. Voltaire, l'écrivain, le philosophe, le symbole des Lumières meurt le 30 mai 1778 à Paris en laissant derrière lui de nombreuses œuvres: *Oedipe*, *Candide*, *Zadig*, *Zaïre*, *Adélaïde du Guesclin*, etc.

5. BIBLIOGRAPHIE

- Collectif, *Liège.Museum, André-Modeste Grétry*, Bulletin des Musées de Liège, hors-série, Liège, mars 2013.
- Remise solennelle du cœur de Grétry à la Ville de Liège*, éd. P.-J. Collardin, Liège, 1829.
- Auda, Antoine, *La musique et les musiciens de l'Ancien Pays de Liège*, Schaerbeek , 1930.
- Conrard, Marcel, *Histoire des Théâtres de Liège, 1850 à 1975*, T. 3, éd. Du Céfal, Liège, 2008.
- Duchesne, Jean-Patrick (dir), catalogue d'exposition, *Vers la modernité, le XIX^e siècle au pays de Liège*, Stavelot, 2001.
- Duron, Jean (dir), *Regard sur la musique, Grétry en société*, éd. Mardaga, Wavre, 2009.
- Fierens-Gevaert, *Liège, Maison Grétry*, éd. Bénard, Liège, 1913.
- Lessens, Roland, *Grétry ou le triomphe de l'opéra-comique (1741-1813)*, éd. L'Harmattan, Paris, 2007.
- Radoux, Jeanne, *La maison de Grétry et son musée*, Liège, 1974.
- Vendrix, Philippe (dir), *L'opéra-comique en France au XVIII^e siècle*, éd. Mardaga, Liège, 1992.
- Vendrix, Philippe, *Grétry et l'Europe de l'opéra-comique*, éd. Mardaga, Liège, 1992.
- Vignal, Marc (dir), *Dictionnaire de la musique, la musique des origines à nos jours*, éd. Larousse, Paris, 1994.